

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

Séance du lundi 23 janvier 2023

Date de la convocation : 17/01/2023

Le lundi 23 janvier 2023 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

En exercice : 19	Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES
Présents : 15	
Votants : 15	
Pour : 15	
Contre : 0	
	Représentés :
	Excusés : Clara ARBOUSSET, Lucie BONICEL, Olivier MALACHANNE, Daniel MOLINES
	Absents :

Secrétaire de séance :
Michèle BUISSON

Délibération n°DE_2023_003 - Objet : FRAT - DETR - Rénovation de plusieurs appartements

Monsieur Djalmit, conseiller délégué, expose au conseil que dans le cours de l'année écoulée trois appartements ont été rendus dans un état de délabrement très avancé ne permettant pas de les remettre à la location sans d'importants travaux de rénovation.

Des devis ont été demandés pour chiffrer ces travaux et s'élèvent à :

Pour l'appartement 207 : 5 658,54 € HT - 6 783,17 € TTC

Pour l'appartement 306 : 7 275,80 € HT - 8 730,96 € TTC

Pour l'appartement 204 : 7 707,49 € HT - 9 248,99 € TTC

Soit un total de 20 641,83 € HT - 24 763,12 € TTC

Monsieur Djalmit propose au conseil de demander des subventions auprès du département et de l'état pour la réalisation de ce projet. Le plan de financement serait le suivant :

Département : 30 % - 6 192,55 €

DETR 50% - 10 320,91 €

Commune 20 % - 4 128,37 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le plan de financement tel que ci dessus

MANDATE monsieur le maire pour demander les subventions correspondante auprès des financeurs

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin

